



Compte rendu de l'audience avec l'IA

Présents:

Mr L'inspecteur d'Académie pour l'administration

Cécile Texier, Cathy Laffargue et Damien Delavoie pour le SNUipp-FSU des Landes.

Le snuipp des Landes présente à l'Inspecteur d'Académie le syndicat et sa conception du paritarisme : transparence et équité. Nous avons évoqué plusieurs thèmes :

L'enseignement des langues :

Le syndicat interroge M l'inspecteur sur l'enseignement des langues dans notre département et sur la possibilité d'utiliser des intervenants. Il confirme que le département continuera à avoir recours aux intervenants car toutes les écoles n'ont pas d'enseignants habilités. Il rappelle que l'habilitation en langue est une priorité départementale.

Le SNUipp demande à ce qu'aucun collègue ne soit obligé d'enseigner une langue et qu'il faut mettre tout en œuvre pour la qualité de cet enseignement. L'administration explique qu'elle va travailler au maillage du territoire et que la formation en langue va commencer dès le début de l'année scolaire. L'I.A souhaite expérimenter l'apprentissage de 2 langues dans quelques écoles sur la base du volontariat.

Les différents documents administratifs :

Notre organisation s'inquiète de la dégradation du travail en équipe dûe en grande partie à l'augmentation des tâches administratives (tableau des 108H, tableau de bord, tableau pour le projet d'école...). Sur ce dernier point le SNUipp déplore le cadrage trop institutionnel de ce projet qui n'est plus le projet d'une équipe pédagogique mais la transposition du projet de circonscription adapté à l'école. *La liberté pédagogique en prend un coup !* Le syndicat rappelle que les collègues vivent mal ce-type de contrôle et souhaiteraient que l'administration leur fasse plus confiance. L'IA pourrait aller dans l'abandon du tableau des 108H mais que dans un sens il faut bien que les enseignants rendent des comptes afin de bien identifier les différents temps de travail.

La formation initiale et continue :

Un conseil de formation se tiendra à la fin de cette année scolaire. L'IA informe qu'en matière de formation continue il y aura 2 priorités :

- Les langues
- Les mathématiques et l'enseignement des sciences et notamment la mise en place de la démarche expérimentale.

Le SNUipp indique qu'avec l'alourdissement des programmes et la suppression de 2H d'enseignement par semaine, il est difficile de prendre du temps pour mettre en place la démarche expérimentale dans les classes tout en respectant les programmes de mathématiques et de la maîtrise de la langue et que bien d'autres disciplines sont mises à mal. L'IA affirme qu'il faut penser à l'interdisciplinarité et que l'on peut faire des mathématiques et de la maîtrise de la langue quand on entreprend une démarche expérimentale même si cela ne suffit pas et qu'il faut bien entendu avoir des temps spécifiques aux disciplines. *Bon courage chers collègues !*

Il souhaite donc former des maîtres ressources en sciences dans chaque circonscription pour que ces derniers soient des référents auprès de l'ensemble des collègues. *Un dispositif qui existait dans le département et qu'on a laissé périr !*

Comme cette année, les collègues qui partiront en stage seront remplacés soit par des brigades formation continue soit par des masters 2.

Concernant la formation initiale, il rappelle son attachement à une formation de qualité basée sur une entrée progressive dans le métier. Les futurs PE stagiaires seront sur des postes de brigade. Les PEMF sont indispensables à la formation car ils ont une vision globale de la formation et qu'ils suivent le stagiaire du début jusqu'à la fin de l'année.

Le Snuipp rappelle que le principe du compagnonnage n'est pas satisfaisant.

Le remplacement :

Le syndicat demande si l'administration a prévu des modifications afin de d'améliorer la situation désastreuse que le département vit chaque hiver (*celui commence de plus en plus tôt et finit de plus en plus tard !*). L'IA dit qu'il essaierait de prévenir les difficultés en accroissant l'efficacité du remplacement et en uniformisant la brigade de remplacement. *La brigade de formation continue vivrait-elle sa dernière année ?*

Le SNUipp indique qu'il est contre la désorganisation pour pallier aux pénuries de remplaçants. Il est hors de question de suspendre la décharge d'un directeur ou de déplacer des brigades pour éteindre le feu.

L'IA rappelle que ces manipulations ont toujours existé et que quand celles-ci restent modestes, ça passe. Il convient que cela a été trop utilisé cette année et que cela a mis la pagaille !

Il souhaite rationaliser le remplacement. *Un discours qui sent bon le management !*

Les EVS :

Tous les contrats d'EVS en aide administrative arrivant à terme ne seront pas reconduits. Les seules écoles qui bénéficieront de l'aide administrative seront celles qui ont une EVS accompagnant un enfant en situation de handicap qui fera en complément de son accompagnement un peu d'aide administrative. Il pourra y avoir des EVS uniquement administratives s'il reste un potentiel de postes. Le SNUipp indique qu'il serait logique que les écoles qui n'ont pas de décharge, et en particulier les coordinateurs de RPI, soient prioritaires pour bénéficier de cette éventuelle aide administrative.

Le syndicat interroge l'IA sur la formation de ces personnels. Celui-ci répond que des formations d'adaptation à l'emploi sont prévues par le rectorat et qu'il faut encourager la VAE qui est un dispositif très efficace. Notre organisation lui rappelle que du fait de leur contrat à temps partiel, certaines EVS sont exclues pour valider leur acquis d'expériences. Elle déplore également le fait que l'éducation nationale n'a pas rempli ses devoirs d'employeur en terme de formation étant lié à un parcours professionnel en vue d'une réinsertion.

Collègues mis en cause par les parents

Le Snuipp s'inquiète du nombre de collègues rencontrant des problèmes avec certains parents et se demande comment peut-on incriminer des enseignants sur des courriers de parents ?

Mr l'Inspecteur craint que certains parents « jusqu'au boutistes » n'apportent que des problèmes.

Le syndicat lui précise que les IEN doivent intervenir plus rapidement pour apaiser la situation au lieu de la laisser pourrir comme dans certains cas.

L'IA semble d'accord sur ce principe de médiation et indique qu'il faut rétablir les collègues dans leurs droits et leurs devoirs. Chacun doit être à sa place.

Pour lui, il est important qu'en début d'année chaque enseignant précise le cadre de travail aux parents.

Notre organisation lui demande que l'administration informe chaque enseignant des courriers qu'elle reçoit le concernant.

Pour l'IA cela devrait rentrer dans le protocole d'intervention qui va se mettre en place à la demande du SNUipp.

Inéats :

Il n'a pas plus d'information que lors de la dernière CAPD en attendant la prochaine réunion académique des IA. Le syndicat conteste la décision rectorale de privilégier les personnels dont le conjoint exerce dans la fonction publique et dans l'armée.

Elections professionnelles :

Le snuipp indique que bon nombre de collègues n'utilisent pas leur boîte mail professionnelle (webmail) et qu'il serait utile que l'administration joigne aux bulletins de salaire une note d'information concernant cette boîte électronique en rappelant les identifiants et mot de passe pour y accéder.

L'IA va voir cela avec ses services mais ne voit pas à priori ce qui pourrait bloquer cette demande.

Frais de déplacements :

Nous lui demandons si les budgets vont être augmentés afin que les personnels itinérants puissent accomplir pleinement leurs missions.

Il n'a pas de réponse et ne peut pas s'engager sur le surplus effectué.